

Le vingt-trois février deux mille quinze, convocation du conseil municipal adressée par écrit individuellement à chacun des conseillers pour la session ordinaire qui se tiendra le neuf mars deux mille quinze.

**CONSEIL MUNICIPAL**  
Séance ordinaire du 9 mars 2015 20 heures

A l'ordre du jour :

1. Election du secrétaire de séance
2. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion
3. Compte administratif 2014
4. Compte de gestion
5. Affectation du résultat
6. Subventions commune, CCAS
7. Questions diverses

Les membres composant le conseil municipal de LE TILLEUL se sont réunis en mairie, le neuf mars deux mille quinze à vingt heures sous la présidence de Monsieur Raphaël LESUEUR, Maire.

Etaient présents : M. Laurent Langé , M. Philippe PAUMIER, Mme Sandrine LETHUILLIER adjoints, M. Jean-Jacques BARAY , Jacques Delaunay, Mme Sandrine Baudouin, Mme Elise Bolla-Duboc, Mme Sophie Goncalves, Mme Elise Borel, M. Stéphane Poret, Mme Edith Hanin.

M. Philippe Villamaux avait donné procuration à M. Laurent Langé  
Mme Caroline Dubuc avait donné procuration à M. Raphaël Lesueur.  
M. Sébastien Delahais avait donné procuration à Mme Edith Hanin.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales).

**1. Election du secrétaire de séance**

M. Jacques Delaunay a été désigné , en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal (article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales).

**2. Adoption du procès-verbal de la séance du 14 octobre 2014**

Le procès-verbal de la séance du 10 février 2015 adressé à chacun des membres n'appelle aucune observation. Il est adopté à l'unanimité.

**3. Compte administratif 2014**

Sous la présidence de M. Philippe Paumier, doyen d'âge de l'assemblée présente, lecture est donnée du compte administratif dont les résultats de clôture sont les suivants :

- Section de fonctionnement
- Section d'investissement

Il est adopté à l'unanimité (sauf une voix M Raphaël Lesueur Maire).

Des remerciements sont adressés à Madame Delphine Morisse, secrétaire de mairie pour l'établissement du document comptable.

**4. Compte de gestion 2014** dressé par Monsieur le Receveur municipal, copie du compte administratif, est adopté à l'unanimité. Des remerciements sont également adressés à M. Reynald Frémont.

## 5. Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2014

Pour tenir compte des restes à réaliser 2014, le conseil décide d'affecter le résultat comme suit :

- Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (article 1068) : 77 876,72 €
- Excédent de fonctionnement reporté à la ligne R 002 du budget 2014 : 656 456,08 €
- Excédent d'investissement reporté à la ligne R 001 du budget 2014 : 155 503,28 €

## 6. Subventions commune et hors commune - CCAS

Le conseil vote le montant des subventions qui seront allouées au titre de l'année 2015 aux différentes associations communales et hors commune ainsi qu'au CCAS.

### Commune

- Anciens combattants : 300 €
- C.L.S.T. : 200 €
- Coopérative scolaire : 160 €
- Renouveau Tilleulais : 300 €
- Union sportive tilleulaise : 600 €
- Tennis Club Tilleulais : 200 €
- Voyage scolaire : 900 €

### Hors commune

- Arc-en-Ciel : 60 €
- Enfance Inadaptée Fécamp : 90 €
- Croix Rouge Française : 250 €
- Amicale sapeurs pompiers : 200 €
- Association Thil de France : 80 €
- Association Attelage Seine-Maritime : 350 €
- Harmonie de Gonnevill-la-Mallet : 120 €

Le versement de la subvention à l'association sportive du C.E.S. de Criquetot-l'Esneval demeure en suspens dans l'attente de plus amples précisions concernant leurs activités.

M. Delaunay s'étonne du montant élevé de la subvention allouée à l'U.S.T. par rapport aux autres associations sportives communales.

- **C.C.A.S.**

Une subvention de 12 623 euros sera transférée au C.C.A.S. pour l'équilibre de son budget.

- **SPA**

Sur proposition de M. le Maire, le conseil municipal décide d'allouer une subvention de 100 euros au Refuge d'Etretat-A.B.E.C. de Bordeaux-Saint-Clair.

- **Pour l'avenir de Célia**

M. le Maire donne lecture d'un courrier d'une maman demeurant à Criquetot-l'Esneval sollicitant une aide financière pour l'acquisition d'un véhicule facilitant les déplacements de sa fille Célia atteinte d'un polyhandicap. Après délibération, le conseil décide d'attribuer une aide de 100 euros à l'association récemment créée pour aider Célia, subvention qui sera versée dès le vote du budget.

- **10<sup>ème</sup> anniversaire du Festival d'Offenbach d'Etretat**

L'association des Amis du Festival d'Offenbach d'Étretat propose d'organiser un concert de violoncelles, début août, dans l'église du Tilleul, dans le cadre d'un partenariat. Une participation financière serait demandée à la commune. M. le Maire propose une subvention de 500 euros. Après délibération et un vote à main levée le résultat est le suivant :

5 voix contre le projet et la subvention (MM. Paumier, Poret, Delahais. Mmes Hanin et Bolla-Duboc)

10 voix favorables pour le projet mais en limitant la subvention à 200 euros.

Ces conditions seront soumises à l'association.

## 7. Questions diverses

**M. Delaunay** signale la disparition de la poubelle située sur le parking des Trois Menhirs au niveau de la propriété Haudréchy.

M. le Maire précise que cette disparition est du fait du Conservatoire du littoral . Il sollicitera le Conservatoire pour la remise en place du réceptacle.

**M. Baray** demande des informations sur la démonte de la scène de la salle des fêtes. Il lui est répondu que des devis ont été sollicités.

**Mme Hanin et M. Langé mandaté par M. Villamaux** font remarquer le mauvais état de la chaussée Rue Le Conquérant. La réfection avec un enrobé à chaud doit être effectué prochainement.

Un recensement de toutes les excavations des voies communales sera effectué prochainement.

**Mme Baudouin** signale la dangerosité du carrefour de la rue de Mer et de la R.D. 940 en raison du stationnement des véhicules le long de la propriété sise à l'angle de la départementale. En attente d'une solution définitive, des barrières seront momentanément installées.

Mme Baudouin informe le conseil qu'à l'occasion du 73<sup>ème</sup> anniversaire de l'opération Biting » l'association Bruneval 42 organise une exposition sur le thème « La guerre s'affiche » . Le public pourra voir une collection étonnante d'affiches originales de propagande éditées entre 1939 et 1945. L'exposition est visible à la médiathèque de Saint-Jouin-Bruneval , à partir du 11 mars.

Elle indique également que la commune de Saint-Jouin-Bruneval va se jumeler avec la commune de Douvres-la-Délivrande (Eure) . Ce jumelage sera officialisé samedi 14 mars à 16 heures 30 à la médiathèque de Saint-Jouin.Bruneval.

**M. Langé**, interprète de M. Villamaux, fait remarquer que certaines ordures ménagères sont déposées dans des sacs plastiques directement sur le sol. Ces sacs sont souvent détériorés par les animaux errants et sont sources de nuisances.

Ce problème sera étudié.

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le mercredi 8 avril.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.

Parmi l'assistance, Mme Guillemette Malandain exprime sa gêne de constater la présence des cendres des défunts à la surface du jardin du souvenir longtemps après leur dispersion. Afin d'améliorer le système d'évacuation des cendres, des conseils seront sollicités auprès des services concernés

Le Maire,

Le secrétaire de séance

Les membres du conseil municipal









